



Présentation de nos solutions de trésorerie

www.atena-finances.com



Nos solutions de trésorerie afin d'améliorer votre BFR

En phase de développement ou impactée par la crise actuelle, votre entreprise est peut-être confrontée à des problèmes de trésorerie ou de financement de son BFR. Au-delà des financements bancaires classiques, nous vous proposons plusieurs solutions de financement alternatives à court ou moyen terme afin d'améliorer votre trésorerie.

Nous vous proposons 5 sources de financement rapides et fiables, reposant sur les postes clés qui influent sur votre trésorerie : les créances clients, l'encours fournisseurs, le stock, les actifs matériels et les actifs immobiliers.

1 – L'affacturage

2- Le Reverse Garantie

3 – Le Reverse Factoring

4 – Le Refinancement de
Stock

5 – Le Sale & Leaseback

6 – L'Emprunt Obligatoire

1 – L'affacturage

Technique de financement basé sur la cession des créances clients à un établissement financier (le Factor), l'affacturage permet à l'entreprise de financer ses besoins de trésorerie sans attendre l'échéance du paiement de la créance par son client.

L'affacturage permet ainsi de réduire le BFR de l'entreprise tout en offrant une garantie sur les paiements, la gestion et le recouvrement des factures clients par un service spécialisé.

- Obtenir du cash rapidement et immédiatement juste après l'émission de la facturation
- Répondre à un besoin ponctuel ou récurrent de financement
- Combler un problème de décalage financier entre les dépenses liées aux prestations ou aux livraisons de marchandises et leurs règlements
- Mieux accompagner l'entreprise en phase de croissance
- Accéder et développer de nouveaux marchés en France ou à l'international avec une protection contre les impayés
- Diversifier les sources financières de votre entreprise en complément d'autres outils financiers courts termes bancaires : découverts, escompte, cession Dailly, ...
- Déléguer une partie ou l'ensemble de la gestion du poste clients pour se concentrer sur l'activité principale : la relance et le recouvrement étant externalisés à des spécialistes

Quelles entreprises peuvent en bénéficier ?

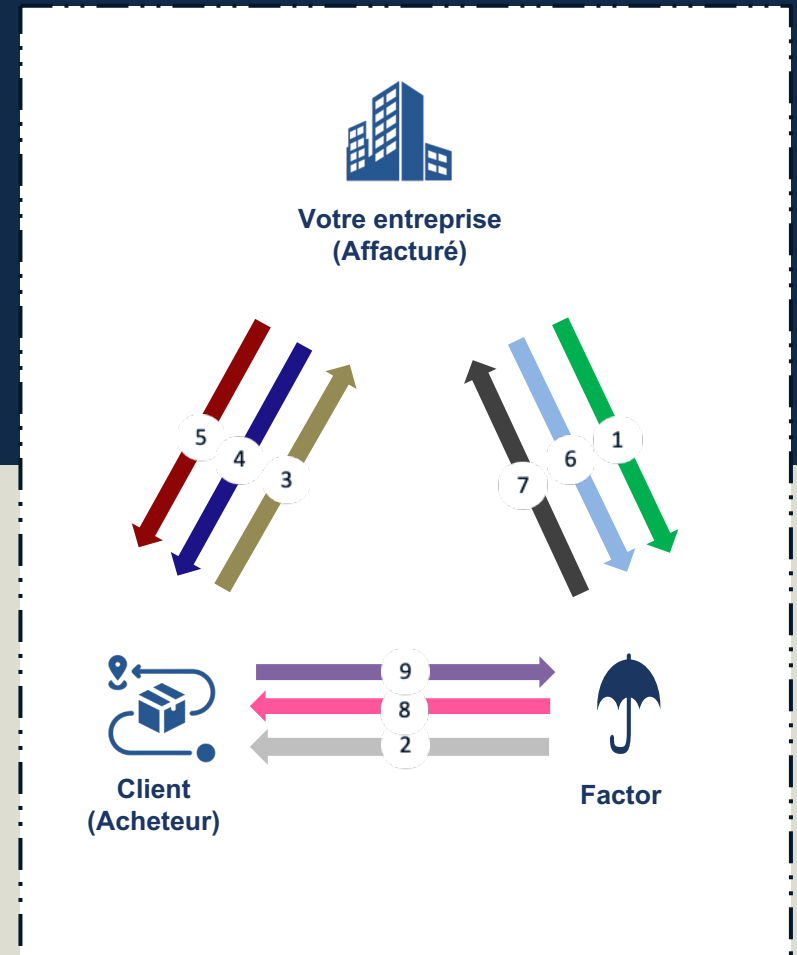
- BTP (Construction, gros et second œuvre, rénovation) avec des factures d'acompte, d'avancement ou situations de travaux sur des marchés publics ou privés avec ou sans sous-traitant
- Intérim, ETT, agence de recrutement
- Transport, logistique, entreposage, import et export
- Agroalimentaire (confection, transformation, conditionnement et conservation des aliments)
- Industrie (fabrication, usinage, transformation, manufacturières)
- Prestation de services, administratifs
- Hôtellerie, hébergement, restauration
- Négoce, commerce de gros, distributeurs, grande distribution
- Informatique (logiciels, maintenance, prestation, communication, cyberprotection, bureautique, infogérance)
- Santé(laboratoires, pharmaceutiques)

Fonctionnement de l'affacturage

L'affacturage est une solution de financement basée sur une relation tripartite entre l'entreprise (l'affacturé), son client et le factor (la société d'affacturage).

Le délai de financement des factures émises et transférées à son factor est en générale comprise entre 8 et 48 heures.

- 1 L'affacturé transmet la liste de ses clients au factor
- 2 L'affactureur vérifie la solvabilité de chaque acheteur et donne une approbation en fonction de leur notation
- 3 L'acquéreur passe la commande
- 4 Livraison de la commande ou réalisation du service
- 5 Facturation du client : édition de la facture
- 6 Remise de la créance au Factor
- 7 Avance de financement de montant 90% du montant TTC de la créance
- 8 Notification de la société acheteuse par l'établissement financier
- 9 Gestion des comptes clients : relances des factures, mise en recouvrement et encaissement des paiements des créances à l'échéance



2 et 3 – Le Reverse Garantie et le Reverse Factoring

L'activité de votre entreprise nécessite des achats importants pouvant devenir pesants sur votre trésorerie ?

Nous vous proposons deux produits (le Reverse Garantie et le Reverse Factoring) qui permettent de **fiabiliser vos relations avec vos fournisseurs tout en vous assurant un souffle de trésorerie supplémentaire chaque mois. Seuls critères pour vos fournisseurs : leur siège social doit être basé en Europe, les factures doivent être libellées en euros et ne doivent faire l'objet d'aucun contentieux.**

- **Rassurer vos fournisseurs en installant une relation durable et sereine**
En évitant tout retard de paiement ou de contentieux
- **Un gain de temps pour votre service des achats**
Grâce à une plateforme digitale, gérant automatiquement le suivi des flux de trésorerie entre la banque, le fournisseur et votre entreprise.
- **Un gain de trésorerie non négligeable**
- Nous pouvons mettre en place des lignes de Reverse Factoring / Garantie allant jusqu'à 15 millions d'euros
- **Un outil de négociation vis-à-vis de vos fournisseurs**
- Grâce au mécanisme de la garantie apportée, vous pourrez négocier des remises ou escomptes complémentaires avec vos fournisseurs

Quelles entreprises peuvent en bénéficier ?



Forte saisonnalité

Textile, agro-alimentaire, articles de sports...



Industries avec un cycle long de fabrication

Machines-outils, aéronautique, automobile...



Circuit de facturation complexe ou conditions de règlements courts

Bâtiment, transport...



Stocks importants

Grossistes et commerces de détails



Entreprises exportatrices

Entreprises exportatrices subissant des délais de paiements allongés

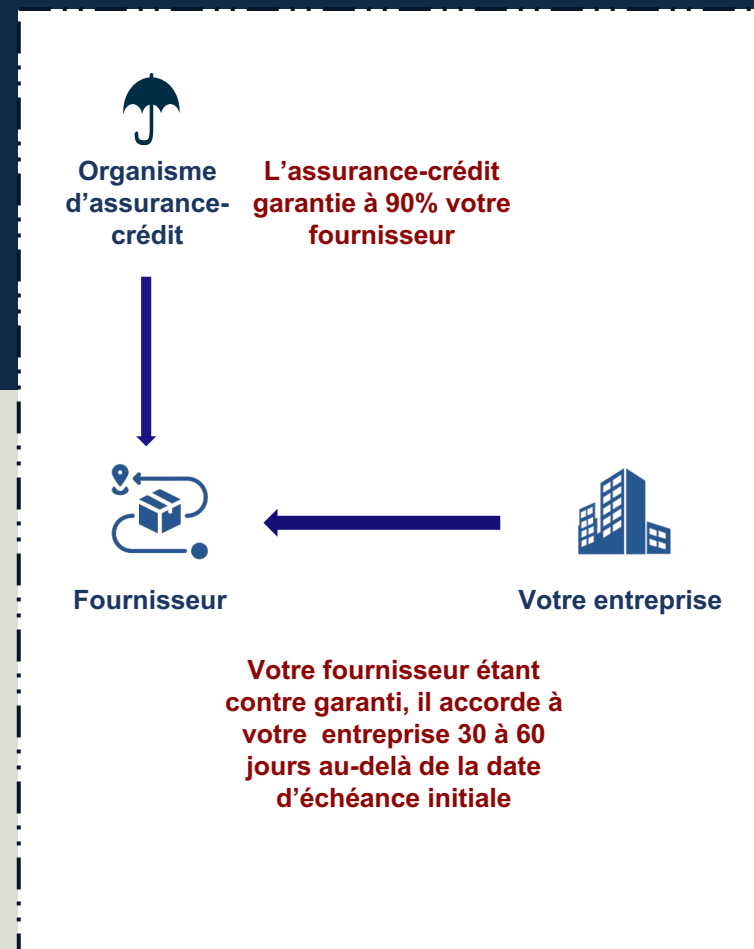


Entreprises avec délais de règlement clients longs

Fonctionnement du Reverse Garantie

Le reverse garantie est une **garantie** donnée par un organisme d'assurance-crédit au fournisseur d'une entreprise afin de **garantir l'indemnisation de celui-ci en cas de défaillance de l'entreprise**. Il permet également de **négoier des délais de paiement**.

- 1 Une étude est réalisée afin de valider l'éligibilité de votre entreprise à une ligne de reverse garantie
- 2 Votre entreprise est éligible. Une ligne de garantie vous est octroyée afin de garantir vos fournisseurs du paiement de leurs créances
- 3 L'assurance-crédit permet de garantir au fournisseur jusqu'à 90% de sa créance en cas de défaillance de l'entreprise
- 4 Sur la base de cette garantie, le fournisseur accepte des délais de paiement jusqu'à 60 jours en France et 120 jours à l'export
- 5 **Votre entreprise paie donc sa facture dans un délai plus long que l'échéance prévue initialement avec le fournisseur, ce qui améliore ainsi sa trésorerie**

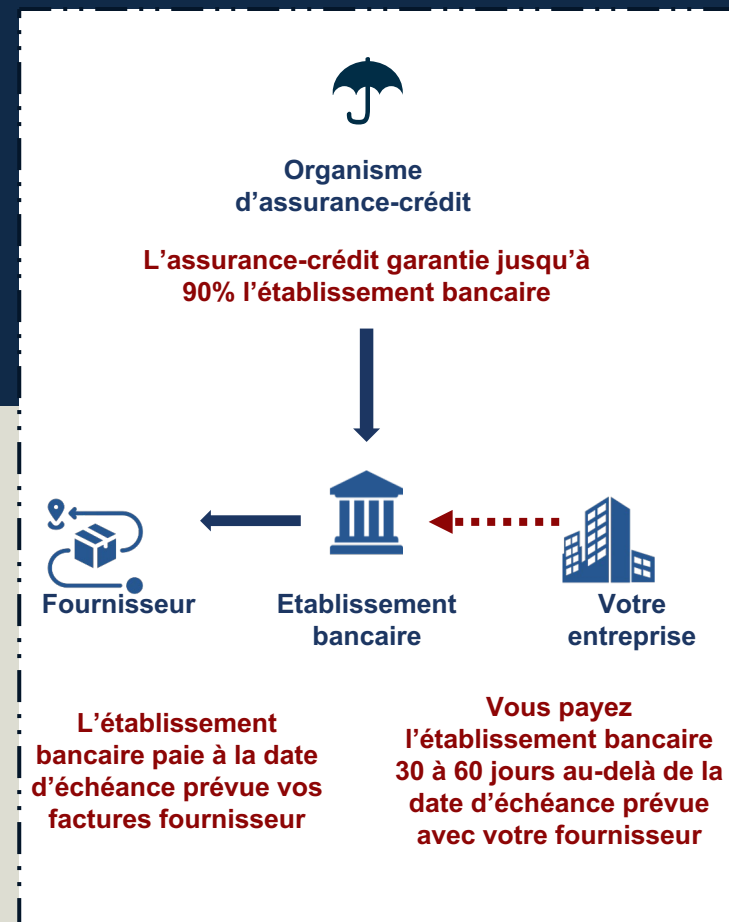


Fonctionnement du Reverse Factoring

Le reverse factoring est une solution de financement qui fait intervenir **quatre acteurs** : une entreprise, un fournisseur, un établissement bancaire et un organisme d'assurance-crédit. **Elle permet de financer votre poste fournisseur et donc d'améliorer votre trésorerie.**

- 1 Une étude est réalisée afin de valider l'éligibilité de votre entreprise à une ligne de reverse factoring
- 2 Votre entreprise est éligible. Une ligne de financement vous est octroyée afin de financer votre poste fournisseur
- 3 L'assurance-crédit permet de garantir l'établissement bancaire jusqu'à 90%
- 4 Votre entreprise valide la facture transmise par le fournisseur, la transmet à l'organisme financier qui paie **automatiquement** les fournisseurs à la date d'échéance convenue ou à une date plus courte selon les cas*
- 5 **Votre entreprise paie l'organisme financier de 30 à 60 jours au-delà de l'échéance convenue avec le fournisseur, soit un délai fournisseur global pouvant aller jusqu'à 120 jours!**

* afin de bénéficier d'une remise complémentaire de son fournisseur tout en gardant la même échéance de remboursement à l'organisme financier moyennant un surcoût correspondant à l'allongement du délai de financement de la facture



4 – Le Refinancement de Stock

Le Besoin en Fonds de Roulement peut donc être financé grâce aux stocks de votre entreprise.

En effet, les stocks hors denrées périssables représentent en eux-mêmes une immobilisation de trésorerie qu'il est possible de revaloriser, en contrepartie d'une garantie. Une estimation précise du stock permet de définir le montant du financement envisageable.

Toute entreprise bénéficiant de stocks de marchandises peut ainsi bénéficier de financements :

- d'un montant compris entre 1 et 15 millions d'euros
- d'une durée de 5 à 7 ans
- remboursable en amortissable avec possibilité de différé

Quelles entreprises peuvent en bénéficier ?



Toute entreprise réalisant **plus de 7 millions de CA**



Tous secteurs d'activité sauf services



Type de stocks éligibles : stocks en pleine propriété et hors denrées périssables



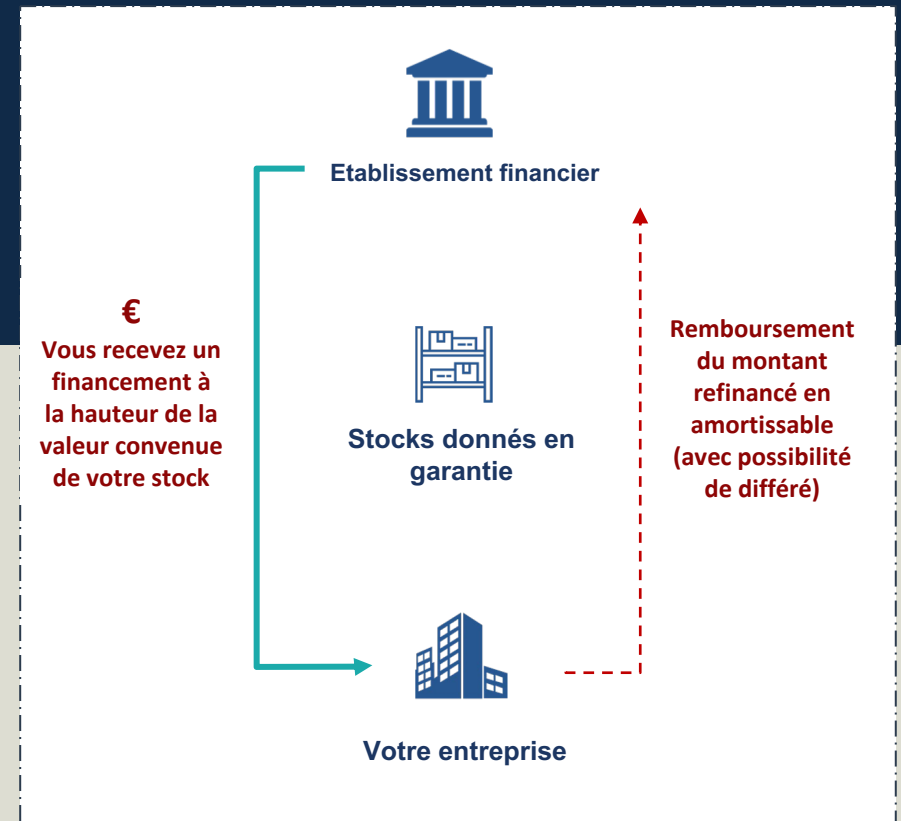
Géographie : En France ou dans un pays limitrophe



Le stock doit être **géré par un outil permettant de le suivre en temps réel**

Fonctionnement du Refinancement de Stock

- 1 Une étude est réalisée afin d'estimer la valeur de vos stocks (**hors denrées périssables**)
- 2 Une fois la valeur des stocks de bien ou de marchandise déterminée, compte tenu d'une décote calculée par le financeur, une ligne de refinancement est proposée
- 3 L'établissement financier vous verse la somme accordée sous forme **de prêt à moyen terme**
- 4 La mise en gage des stocks (sans dépossession) garantie à l'établissement financier le remboursement des lignes qu'il consent à vous accorder
- 5 Vous bénéficiez d'un remboursement **sur une base amortissable (avec possibilité de différé)**



5 – Le Sale & Leaseback

Le **Sale and Leaseback** (ou refinancement d'actif matériel ou immobilier) est une opération par laquelle une entreprise **cède un ou plusieurs équipements et actifs dont elle est propriétaire en contrepartie d'une ligne de financement.**

Vous êtes propriétaire de votre outil de production ou d'un actif immobilier et souhaitez générer des liquidités pour soutenir votre BFR ? Le Sale and Leaseback permet à votre entreprise de faire de son outil de production un véritable levier de croissance et de disposer de liquidités immédiates, en contrepartie du versement d'un loyer.

➤ **Optimiser la trésorerie**

Pour assurer la continuité de l'activité ou réaliser des investissements stratégiques

➤ **Renforcer l'attractivité financière**

En améliorant les ratios de solvabilité et les indicateurs de performance de l'exercice en cours

➤ **Rationaliser la gestion opérationnelle**

Pour optimiser et rationaliser la gestion du parc et des fournisseurs

Critères d'éligibilité



Financement de vos actifs matériels sur des montants allant de 500K à 30 M€€



Secteurs industriels, agroalimentaires...



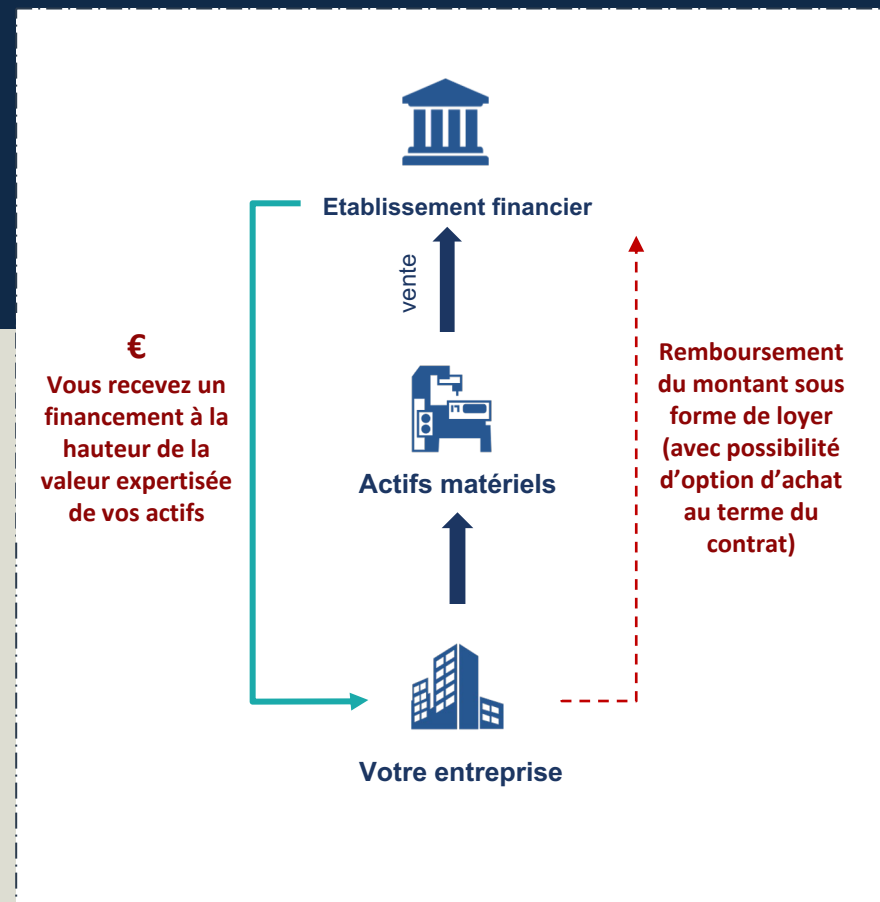
Pour des sociétés rentables



Tout type d'actifs sauf les **véhicules immatriculés**

Fonctionnement du Sale & Leaseback

- 1 Une évaluation d'expert est réalisée afin d'estimer la **valeur vénale de vos actifs industriels** (liquidité et stratégique). Seuls sont concernés les actifs ayant une Valeur Nette Comptable et Vénale positive
- 2 Une étude complémentaire est menée pour confirmer la qualité-crédit du nouveau locataire (votre entreprise)
- 3 L'organisme financier acheteur acquiert à la valorisation convenue le matériel en question et **en devient propriétaire**
- 4 Le remboursement de la ligne de financement se fait au travers du **versement d'un loyer sur une durée de contrat de 7 ans en moyenne**
- 5 L'organisme financier vous donne la possibilité de racheter votre actif en fin de contrat grâce à l'activation d'une option de rachat
- 6 En contrepartie de l'acquisition, votre entreprise bénéficie d'une ligne de financement



6 – L’Emprunt Obligataire

Vous êtes propriétaire de votre outil de production ou d’un actif immobilier et souhaitez générer des liquidités pour votre développement ou améliorer votre trésorerie.

Notre solution vous permet de financer votre BFR ou vos Capex grâce à un emprunt obligataire in fine entre 5 et 6, non remboursable par anticipation, et garantie par un ou plusieurs de vos actifs tangibles (comme par exemple sur vos équipements industriels, marques, fonds de commerce ou actif immobilier).

➤ Optimiser votre trésorerie

Pour assurer la pérennité de l’activité ou réaliser des investissements stratégiques

➤ Mise en place rapide du financement

Selon votre note BDF, la mise en place se fera très rapidement soit par prise de garantie de nantissement (si notre entre 1+ et 1-) ou par la mise en place d’une fiducie (note BDF en dessous de 2)

➤ Un taux très attractif

Selon votre note BDF, le taux sera compris entre 5,5% (pour les entreprises cotées à 1) et jusqu’à 10% (pour celles notées entre 4 et 5)

Critères d’éligibilité



Financement par emprunt obligataire sur des montants allant de 1 à 5 M€ par entreprise



PME avec un chiffre d’affaires au minimum de 10 M€



Pour des sociétés rentables dont la côte BDF est entre 1+ et 5+



Prise de garantie sur des actifs tangibles : équipements de process, marques, fonds de commerce, parts de SCI, ...



Contact



Laurent Lachkar

llachkar@atena-finances.com

+33 7 54 50 10 00